

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 7 mars 1950.-

Handwritten mark

N° 524 /FIN.

Objet:

Transport vivres pour
chantiers routiers.
Facture n°15 Old East, Kigeme
B.E. 1950 - Art. 3/4



Monsieur l'Inspecteur,

Suite à votre n°94/B.C. j'ai l'honneur de
vous retourner en annexe la facture n°15 d'Old East,
Kigeme, dûment complétée.

Le transport effectué le 16-12-1950 (votre
observation n°3) est bien de 1.949,3 Kg haricots, mais
il y avait seulement 24 sacs au lieu de 25 sacs marqués
par erreur sous le bordereau de transport. Le transpor-
teur n'est donc pas responsable.

Pour L'Administrateur Chef de Territoire,
Le Comptable Territorial,
A. STRIJBOS,

Monsieur l'Inspecteur du Budget

à

USUMBURA.-

=====